

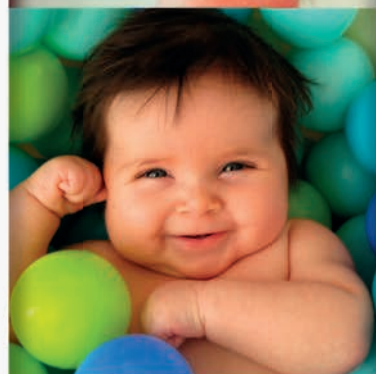
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

L'organisation
de l'ONE

L'essentiel
de l'ONE

L'ONE
en actions

L'ONE
en chiffres





« Garantir la continuité, c'est assurer la pérennité des missions de l'ONE, en les adaptant aux nouvelles réalités sociétales. C'est aussi savoir passer le relais à d'autres professionnels quand nécessaire, tout en restant impliqué, dans un souci d'adéquation des réponses aux besoins. »

Cette définition de la continuité, valeur cardinale de notre institution, décrit sans doute très bien la préoccupation qui a été celle du Conseil d'Administration durant l'année écoulée. Pleinement engagé dans la réalisation des missions définies dans son Contrat de gestion et l'exercice de ses nouvelles compétences, l'Office a souhaité donner un coup d'accélérateur aux grands chantiers en cours. A mi-mandat, il est effectivement temps de voir nos projets aboutir et nos objectifs se concrétiser.

En cette période de changement social et institutionnel, le principe de continuité aura plus que jamais guidé notre action. Les différentes réformes en préparation, la réorganisation de notre institution ainsi que les perspectives à donner au futur Contrat de gestion constituent autant d'occasions de démontrer que l'Office est résolument tourné vers l'avenir. Notre institution se projette, toujours avec l'objectif de répondre au mieux aux besoins évolutifs des familles.

Et pour continuer à avancer, il fallait avant tout procéder au remaniement de notre organigramme. Le développement des missions transversales, l'intégration des nouvelles compétences et la création de nouveaux services aux familles imposaient une réécriture de notre schéma organisationnel. Ce que nous avons fait en début d'année.

La réorganisation de l'Office a été l'opportunité de renforcer son pilotage interne. Outre le fait qu'une Direction d'Appui au Pilotage Stratégique soit prévue, une nouvelle instance, le Comité de pilotage, est venue renforcer les lieux de réflexion stratégique et de coordination.

Aussi, l'évolution de notre structure telle que décrite a pour effet d'étendre les responsabilités hiérarchiques. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a souhaité soutenir la fonction managériale à l'ONE en permettant à l'ensemble des gestionnaires d'équipe de suivre une formation au management.

Dans la même dynamique, toujours, nous avons pris la peine de faire aboutir le projet d'actualisation de notre cadre organique, c'est-à-dire le volume d'emploi nécessaire à la réalisation de nos missions. Vieux de presque 20 ans, il fallait tenir compte des évolutions vécues à l'ONE.

Une série d'engagements doivent encore intervenir pour pouvoir assurer de façon optimale l'ensemble des nouvelles compétences de l'Office et concrétiser pleinement le nouveau schéma organisationnel. Soutenue par la Direction des Ressources humaines, notre institution travaille d'arrache-pied pour y arriver le plus rapidement possible, même si, il faut le dire, certains profils restent difficiles à attirer dans la fonction publique, tels que les médecins-experts et les développeurs en informatique.

En marge des travaux sur le schéma organisationnel, l'Office a fait avancer d'autres chantiers importants.

Et celui de la réforme de l'Accueil de la Petite enfance s'impose sans doute comme une priorité de notre Contrat de gestion. Durant l'année, le Département Accueil, sous l'impulsion de sa nouvelle responsable, a pu poursuivre ses travaux sur base des grands axes déterminés dès 2015. Ce travail a permis d'aboutir en 2017 à une note d'orientation présentant la vision et les objectifs opérationnels concrets de la future réforme. L'Office a ainsi assuré son devoir préparatoire en vue d'actualiser la réglementation de l'ensemble du secteur. La proposition, en ce compris l'estimation budgétaire et le calendrier, est aujourd'hui dans les mains de notre Ministre de tutelle.

La réforme « Milac » intégrera la dynamique « Cigogne » dont l'objectif est de développer des places d'accueil supplémentaires pour les enfants de 0 à 3 ans. Pour rappel, suite à l'insuffisance des projets introduits pour les subrégions de Liège et du Hainaut, le dispositif du Plan Cigogne III a dû être complété. Les résultats de la première phase de rattrapage montrent que l'accompagnement renforcé des projets porte ses fruits. Un second appel, fondé sur une nouvelle approche et de nouveaux critères, devrait être lancé en 2017 afin de combler totalement le déficit de places non demandées dans ces deux provinces. Pour ce faire, l'ONE a été chargé de réaliser un travail préparatoire d'examen de la situation à Liège et dans le Hainaut. Celui-ci est en voie de finalisation et pourra être présenté très prochainement.

Par ailleurs, le Gouvernement a adopté en juillet 2016 un arrêté de modification de la réglementation générale des milieux d'accueil. Celui-ci porte sur plusieurs mesures en faveur du secteur des accueillantes conventionnées. Le travail s'est poursuivi pour que celles-ci puissent évoluer progressivement vers le statut de travailleur salarié. Il faut citer à cet égard la mise en place d'un test de mise sous statut d'environ 200 accueillantes qui devrait voir le jour dans les prochains mois. L'ONE devra s'assurer de la gestion et du bon déroulement de l'expérience.

En ce qui concerne l'intégration des opérateurs ex-FESC, l'année 2016 a été essentiellement consacrée à la mise en œuvre d'un test à blanc destiné à évaluer l'adéquation entre la réglementation et les réalités sectorielles. Les premiers résultats globaux ont pu être présentés en octobre au comité d'accompagnement qui pourra ainsi formuler une série de propositions pour l'aménagement de l'arrêté ATL. Nous suivrons avec beaucoup d'attention la poursuite des travaux en 2017.

Au niveau de notre Département Accompagnement, nous avons pu assister en 2016 à l'intégration complète de la Promotion de la Santé à l'École. L'avant-projet de décret PSE, adaptant la législation à la nouvelle situation institutionnelle, a été présenté au Conseil d'administration fin 2015. Depuis, il est apparu que des dispositions transitoires étaient nécessaires pour permettre le transfert harmonieux des programmes de dépistage néonataux. Le texte a donc été amendé en ce sens avant d'être transmis à la Ministre de l'Enfance. Nous espérons que le projet de nouveau décret pourra aboutir dans les mois à venir.

Autre nouveauté intervenue cette année, le subventionnement de trois services de suivi périnatal s'adressant aux familles les plus vulnérables. Des dispositions prises par le Gouvernement prévoyaient que l'Office se charge du projet d'arrêté fixant les modalités d'agrément et de subventionnement de ces services. Conformément aux engagements pris, notre administration a donc proposé un texte d'avant-projet à la Ministre de tutelle en cette fin d'année 2016.

Dans le cadre de sa mission de soutien à la parentalité, l'ONE a pu subventionner 6 lieux de rencontres enfants et parents supplémentaires en 2016.

Le Contrat de gestion prévoit également 6 nouveaux lieux de rencontre en 2017 et 6 autres en 2018. Mais ce n'est pas tout puisque le Gouvernement a décidé d'accorder des moyens ponctuels à l'Office pour subsidier 12 nouveaux lieux en 2017. Au final, le nombre total de lieux se portera à 48 à l'horizon 2018.

En matière de recherche scientifique, l'ONE s'est à nouveau beaucoup investi en 2016.

Parmi les réalisations de ces derniers mois, nous pouvons mettre en exergue la réception du rapport sur le volontariat au sein des consultations ONE ainsi que la finalisation de la recherche consacrée au réseau périnatal.

En complément du plan de recherches 2016-2017, l'Office a souhaité qu'un travail de valorisation soit mené sur ses 15 dernières années de recherche. Vu le budget important réservé par l'ONE à la recherche scientifique, il est nécessaire d'en évaluer les retombées.

Citons enfin le projet « ONE Academy » qui a été lancé en fin d'année en vue de favoriser les partenariats entre chercheurs et praticiens dans le champ de l'enfance. Une convention signée avec 6 universités partenaires est venu instituer un réseau scientifique destiné à appuyer l'évaluation des politiques de l'Office.

Comme prévu par le Contrat de gestion, l'ONE a également mené en 2016 une large enquête de satisfaction auprès de ses usagers et usagers potentiels. Être à l'écoute des familles est essentiel si nous voulons être en mesure de proposer une offre de services adaptée à leurs besoins et préoccupations. Les résultats, qui sont positifs, indiquent d'ailleurs que certains de nos services peuvent encore être améliorés.

Cette enquête avait aussi pour objectif d'initier les Etats généraux de l'enfance qui se sont tenus de mars à juin 2017 dans la perspective de débattre des actions menées et des services offerts par l'Office en faveur des enfants et des familles. A l'heure d'écrire ces lignes, nous attendons encore les recommandations concrètes des différents séminaires qui serviront aussi à alimenter le prochain Contrat de gestion de l'ONE.

Enfin, saluons le déploiement de l'ONE sur les médias sociaux cette année. Notre arrivée sur les réseaux traduit bien la volonté de l'ONE d'être au plus proche du public et de poursuivre ainsi une politique de communication moderne et globale.

Ce bref aperçu de nos actions démontre que l'ONE s'est surtout concentré cette année sur la poursuite des objectifs définis dans le cadre de son Contrat de gestion. Mais pour garantir cette continuité, il fallait aussi être en mesure de s'adapter aux évolutions sociales et institutionnelles. Et face aux circonstances, l'Office a prouvé sa capacité à se renouveler tout en assurant la pérennité de ses missions. Sur ces bases, nous pouvons aborder l'avenir avec confiance, avec la conviction que nous pourrons faire face aux défis qui se présentent.



Claudia Camut
Présidente

- Août 2017 -